

LA SERRE, Françoise de, LEQUESNE, Christian, RUPNIK, Jacques. *L'Union européenne : ouverture à l'Est ?* Paris, PUF, Coll. Politique d'Aujourd'hui, 1994, 189p.

Marie Lavigne

Volume 26, Number 4, 1995

Multilatéralisme et sécurité régionale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703547ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703547ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lavigne, M. (1995). Review of [LA SERRE, Françoise de, LEQUESNE, Christian, RUPNIK, Jacques. *L'Union européenne : ouverture à l'Est ?* Paris, PUF, Coll. Politique d'Aujourd'hui, 1994, 189p.] *Études internationales*, 26(4), 884-886. <https://doi.org/10.7202/703547ar>

européenne de libre-échange. Par la suite, il fut évident que la surproduction de céréales, de lait, de beurre devenait ruineuse pour le budget de la Communauté. Il incombait à la commission de placer cette production dans le plan de réforme de 1991. Les propositions de Maastricht devaient soulever les agriculteurs français ; les justifications étaient logiques mais le contexte les rendaient relatives vis-à-vis de la politique commune :

J. Leprette analyse d'autres crises telles que le plan Fouchet, le particularisme «britannique», la politique de la «chaise vide» tout en démystifiant quelques idées issues des médias. On ne saurait masquer le parti pris de l'auteur vis-à-vis du rôle des institutions européennes et sa position par rapport au mécontentement des populations. Ainsi, vis-à-vis de la monnaie unique, problème complexe qui dépasse la simple souveraineté des monnaies nationales, on ne peut suivre J. Leprette.

Toutefois, en tant qu'acteur, et les anecdotes sont là pour une lecture intéressante de l'entreprise européenne, les arguments de M. Leprette ne sont pas sans valeur même si on ne les partage pas.

Des chapitres intéressants sur le rôle de l'Europe vis-à-vis de l'Est, de la démocratie, du capitalisme, de la culture et des positions, que je conteste, vis-à-vis des États-Unis (l'auteur parle peu de l'accord Canada - EU - Mexique). Les 12 sont aujourd'hui 15, et peut-être demain 21 ; de nouvelles questions devraient être abordées. Elles sont sous-jacentes dans cet ouvrage à conseiller à tous ceux ou celles qui s'intéressent aux questions européennes face à celles de l'Asie qui

aujourd'hui, à mon regret, occupent la première place des médias.

Jean-Pierre THOUÉZ

Département de géographie
Université de Montréal

L'Union européenne : ouverture à l'Est ?

LA SERRE, Françoise de, LEQUESNE, Christian, RUPNIK, Jacques. Paris, PUF, Coll. *Politique d'aujourd'hui*, 1994, 189 p.

Depuis l'effondrement du communisme à l'Est, les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ne parlent plus que de «retour à l'Europe», alors que celle-ci semble peu pressée de les accueillir dans ses structures économiques et politiques, tout en se résignant à l'inéluctabilité d'un élargissement, encore confirmée au Sommet de Cannes en juin 1995.

Les trois auteurs de l'ouvrage présentent une analyse individuelle et une synthèse collective des problèmes que soulève cet élargissement. F. de la Serre traite de l'aspect politique («À la recherche d'une Ostpolitik», pp. 11-41), depuis la dénonciation idéologique du Traité de Rome par l'URSS en 1957. Alors que l'URSS, une fois reconnu le caractère incontournable de la CEE, cherche à imposer à celle-ci à partir des années soixante-dix une négociation de bloc à bloc CEE-CAEM, la Communauté refuse cette symétrie qui renforcerait l'emprise de Moscou sur les pays satellites et impose avec succès son point de vue : la négociation bilatérale entre la CEE et chacun des pays de l'Est. Après les tensions politiques du début des années quatre-vingt (invasion de l'Afghanistan en 1979 et loi martiale en Pologne en

1981), l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev en URSS permet à la CEE de concrétiser sa vision politique par la conclusion d'accords bilatéraux avec chacun de ses interlocuteurs de l'Est à partir de 1988. À partir de 1989, l'amorce de réformes en Pologne et Hongrie puis la chute du Mur de Berlin définissent une nouvelle donne.

L'*Ostpolitik* communautaire est fondée sur deux principes complémentaires : conditionnalité et différenciation, chaque pays obtenant de la CEE une coopération dont l'intensité est fonction de plusieurs critères, dont le progrès vers la démocratie, l'évolution vers une économie de marché, le respect des droits de l'homme. L'unification de l'Allemagne signifie un nouveau recentrage de l'Europe tandis que la signature des premiers accords d'association avec l'Europe centrale en 1991 ouvre la voie à un nouveau dialogue politique et à l'émergence d'un «espace politique européen» encore flou.

Christian Lequesne («Commerce et aide économique : les instruments d'une politique», pp. 43-79) précise le volet économique de ce rapprochement et se demande si les nouveaux instruments du commerce et de la coopération constituent les composants d'une politique cohérente et efficace. Il rappelle les éléments des accords de commerce et coopération déjà mentionnés par F. de la Serre, la construction du programme PHARE d'assistance technique à partir de 1989 (d'utiles schémas aident le lecteur à se retrouver dans la complexité du dispositif), et enfin la conclusion des accords européens d'association, avec pour cette dernière section un sous-titre explicite : «différer ou préparer

l'adhésion?» (p. 64). L'auteur montre que le dispositif asymétrique de ces accords a finalement profité à la Communauté ; «confrontée à sa propre récession et à la puissance de ses groupes d'intérêt (...) la Communauté n'a pas pu déployer une politique commerciale à la hauteur des besoins des pays d'Europe centrale et orientale mais aussi des ambitions qu'elle affiche» (p. 71). Ce chapitre se clôt sur une section consacrée à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) qui n'est pas à proprement parler une institution communautaire mais qui illustre bien par ses contradictions les difficultés du traitement des transitions à l'Est («si la BERD n'existait pas, peut-être conviendrait-il de ne pas l'inventer», p. 79).

Jacques Rupnik traite d'un problème spécifique et douloureux, à savoir l'impuissance de la Communauté, comme d'ailleurs de toutes les organisations internationales, face au drame yougoslave («Entre Maastricht et Sarajevo : la Communauté face à l'éclatement de la Yougoslavie» pp. 81-110). L'Europe en voie d'intégration est ici confrontée à la désintégration d'ensembles multiethniques et «à la renationalisation des politiques étrangères» (p. 109). Des trois désintégrations (URSS, Tchécoslovaquie et Yougoslavie) la dernière touche le plus la crédibilité du projet européen. J. Rupnik rappelle étape par étape l'aggravation de la crise yougoslave et les alternatives possibles à chaque stade, dont le plus crucial fut le débat communautaire sur la reconnaissance des républiques issues de l'ex-Yougoslavie (1991-92), et le plus dramatique, le tournant de la guerre de Bosnie en février 1994. «La politique

communautaire n'a fait que courir après l'histoire» (p. 105) suggère J. Rupnik, les grandes puissances de la CEE ayant chacune leur part de responsabilité. L'auteur conclut sur la contradiction majeure : «Comment croire à Maastricht alors que Sarajevo se meurt» (p. 110), c'est-à-dire comment cautionner une logique contraire aux valeurs de l'intégration ?

Les trois auteurs se rejoignent pour traiter de la compatibilité entre l'approfondissement et l'élargissement : «Quelle intégration pour quelle Europe ?» (pp. 111-117). Le ton est donné par le titre même de cette contribution : c'est une succession de questions impossibles à résoudre dans l'état fluctuant du processus. Pourquoi les États d'Europe centrale veulent-ils adhérer ? Devraient-ils réellement souhaiter entrer dans un ensemble qu'ils risquent de faire éclater ? Comment peut-on préparer les candidats à l'adhésion ? Comment l'Union européenne elle-même devrait-elle adapter ses stratégies et ses institutions ? Où s'arrête l'Europe à l'Est ?

La seule question à laquelle une réponse définitive est apportée est la dernière : la Russie n'est pas d'Europe. Sur toutes les autres, l'avenir est encore ouvert, et les trois chercheurs du CERI (Centre d'Études et de Recherches Internationales de la Fondation Nationale des sciences politiques) se gardent de pronostics hasardeux.

Des annexes (déclarations et textes officiels, chronologie 1957 – mai 1994, bibliographie sommaire) complètent utilement l'ouvrage. La formule adoptée par les auteurs, toute étroite qu'ait pu être leur collaboration, n'exclut pas les répétitions et

redondances, mais celles-ci sont mineures. Par ailleurs, l'ouvrage se caractérise par une grande unité de ton ; les auteurs parlent essentiellement du point de vue des pays d'Europe centrale et orientale. Les critiques faites aux mécanismes et politiques d'assistance et de coopération sont certes pertinentes, mais peut-être les enjeux du côté occidental sont-ils présentés de façon un peu sommaire notamment sur le plan économique. Ces remarques n'enlèvent rien à l'intérêt de l'ouvrage, qu'un lecteur non introduit trouvera sans doute un peu complexe – la matière elle-même l'est ! – mais qui l'incitera à aller plus loin.

Marie LAVIGNE

*Faculté de droit, d'économie et de gestion
Université de Pau, France*

CANADA

Immigration and Refugee Policy. Australia and Canada Compared

ADELMAN, Howard, BOROWSKI, Allan,
BURSTEIN, Meyer et FOSTER, Lois (dir.).
Toronto, University of Toronto Press,
(Volumes 1 & 2), 1994, 735 p.

L'ensemble des contributions contenues dans ces deux volumes constitue une analyse de qualité. Le premier volume, davantage juridique, est axé sur la régulation et l'étude des politiques, tandis que le second traite de questions plus spécifiques et analyse plutôt les conséquences de l'immigration sur les sociétés hôtes. Les auteurs ont constamment le souci de comparer le Canada et l'Australie et n'abandonnent jamais une question portant sur une seule des deux parties. Ainsi, ce collectif répond à un plan rigoureux, plutôt qu'à une simple collection d'articles n'ayant pas ou peu